

DU

Faculté
Droit et / université
politique de BORDEAUX



Droit et gestion de la forêt

Objectifs de la formation

Espace naturel, la forêt représente un enjeu social, juridique et économique majeur dans le monde du XXI^e siècle. Recherche d'énergies renouvelables et de matériaux écologiques, volonté grandissante d'investir dans des domaines respectueux de l'environnement, retour à des activités locales et durables : tous ces aspects concourent à faire de la forêt, qu'elle soit publique ou privée, un secteur important de l'activité humaine.

Le droit qui s'y applique, à la fois complexe et morcelé, est souvent indissociable des modes de gestion de la forêt et reflète la diversité de ses usages. Aussi, la formation proposée s'appuie sur de nombreux professionnels de la filière, reconnus pour la qualité de leur expertise. Privilégiant une approche pratique et opérationnelle des savoirs, elle cherche à répondre aux principales questions posées aux acteurs de la forêt.

Matières enseignées

› **Module 1 : Histoire et enjeux de la forêt (12h)**

- Histoire du droit forestier (Aspects législatifs et doctrinaux)
- Régime juridique de la forêt et grands problèmes du droit forestier (Définition des bois et forêts, champ d'application du code forestier, autres textes applicables et hiérarchie des normes...)

› **Module 2 : Les structures forestières (9h)**

- Les structures destinées aux bois et forêts relevant du régime forestier (ONF, CSFB, CNPF, CRPF, Chambres d'agricultures, Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ...)
- Les structures destinées aux bois et forêts des propriétaires privés (Groupements forestiers, OGEC, ÔNC, associations syndicales [ASP, GIEEF, ASGF] ...)

› **Module 3 : La gestion de la forêt productive (21h)**

- La planification forestière (Politique forestière de l'Etat, PNF, PRF, CFT, planification dans les forêts privées et dans les forêts relevant du régime forestier)
- L'exploitation et la commercialisation (Opérations forestières, coupes, travaux, statut du travailleur en forêt, produits et fruits de la forêt)

› **Module 4 : Le régime forestier (18h)**

- Contenu et nature juridique
- Mise en oeuvre

› **Module 5 : Les spécificités de la propriété forestière (15h)**

- La maîtrise du fonds forestier (Démembrement, limites, bornage, desserte, cession, prescription acquisitive, servitudes, actions des propriétaires)
- Notions d'expertise et d'évaluation immobilière des bois et forêts

› **Module 6 : Droit fiscal et financier (12h)**

- Droit fiscal forestier
- Droit des aides publiques aux investissements en forêt privée

› **Module 7 : La préservation de la forêt (21h)**

- Déboisement et défrichement
- Protection abiotique et biotique
- Droit de l'incendie et du débroussaillage
- Les forêts protégées (forêts de protection, dunes, zones de montagnes, zone de captage)
- Assurances contre les risques (incendies, tempêtes, risques sanitaires)
- Ecocertification

› **Module 8 : L'accès à la forêt et l'accueil du public (12h)**

- Droit et valorisation de l'accès à la forêt
- Accueil du public en forêt et régime de responsabilité
- Droit de la chasse

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Diplôme universitaire

Mention

- › Droit et gestion de la forêt

Conditions d'accès

- › Diplôme de niveau bac + 2 ou, en cas de niveau de diplôme inférieur, expérience professionnelle jugée suffisante dans le secteur juridique ou économique par le responsable pédagogique de la formation.
- › Sur examen du dossier de candidature par le responsable de la formation et à titre exceptionnel :
 - au titre de la formation continue
 - en cas de niveau de diplôme jugé équivalent
 - en cas d'expérience professionnelle jugée suffisante

Durée et rythme de la formation

- › De novembre à avril, 2 jours de 6h par semaine pendant 10 semaines :
 - planning de cours fixé plusieurs mois avant la rentrée
 - enseignements le lundi et le mardi, sur certaines semaines prédéfinies, afin que la charge mensuelle soit compatible avec les obligations professionnelles.
- › Offre de formation modulable :
 - soit l'ensemble des modules proposés permettant alors l'obtention du DU ;
 - soit possibilité de ne choisir qu'un module ou qu'un binôme de modules selon les combinaisons suivantes 2-3 ; 2-4 ; 2-5 ; 2-7 ; 3-8 ; 4-8 ; 5-6 ; 6-7 et adaptation des droits spécifiques en conséquence.

Lieu de la formation

- › Université de Bordeaux, faculté de droit et science politique, 16, Avenue Léon Duguit 33608 Pessac

Volume horaire

- › 120 heures de cours

Contrôle des connaissances

- › Session unique au plus tard fin juin.
- › Règles d'obtention du diplôme :
 - outre la totalité des écrits relatifs à chaque module, le stagiaire candidat à l'obtention du DU complet devra se soumettre à un Grand oral de 20 minutes, organisé au mois de juin, dont la note (coefficient 1) viendra s'ajouter aux 8 évaluations écrites.
 - Le Grand oral portera sur l'ensemble des thématiques vues et sera évalué par un jury composé du responsable de la formation ainsi que de 2 professionnels.
- › Du fait de la possibilité d'être inscrit à une partie seulement du DU, prévoir les modalités d'évaluation en conséquence : Validation de l'écrit terminal (note supérieure à 10) relatif au module choisi. Le stagiaire se verra alors remettre une attestation de validation du/des module(s) suivi(s).

Publics concernés

- Etudiants souhaitant compléter leur formation
- Propriétaires ou gestionnaires de forêts privées
- Personnels de l'ONF (Office national des forêts)
- Personnels de structures sylvicoles et de coopératives forestières
- Personnels des chambres d'agricultures et des syndicats agricoles
- Agents ou élus de collectivités territoriales
- Expert-forestiers
- Notaires, avocats, juristes

Infos pratiques

Lieu de la formation

Université de Bordeaux
Faculté de droit et science politique
16, Avenue Léon Duguit
33608 Pessac cedex

Modalités de candidature

- › 2 phases de candidature :
 - mai/juin
 - septembre si nécessaire

Les dates précises de candidature ainsi que le dossier seront affichées sur le site de la faculté :

<http://droit.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Admissions2/Formations-hors-LMD>

- › Dépôt du dossier de candidature en ligne : <https://apoflux-du.u-bordeaux.fr/etudiant/>

Frais d'inscription

- › Pour l'intégralité du DU :
 - 1500 €
 - 1000 € pour les demandeurs d'emploi sans financement
- › Pour un module unique (3, 5, 6 ou 7) :
 - 400 €
- › Pour un binôme de modules (2 et 3, 2 et 4, 2 et 5, 2 et 7, 3 et 8, 4 et 8, 5 et 6, 6 et 7) :
 - 600 €

Contacts

Responsable de la formation

- › Yann DELBREL
yann.delbrel@u-bordeaux.fr

Scolarité de la Faculté de droit et science politique

- › 05 56 84 29 95

Service formation continue

- › Nathalie BOURDON
formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation